

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11505
Numéro SIREN : 824 627 780
Nom ou dénomination : LE CEDRE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2019 sous le numéro de dépôt 25081

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/25081

Déposant :

Nom/dénomination : LE CEDRE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 824 627 780

N° gestion : 2016 B 11505



BILAN ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

25081

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.	2 007		2 007	
Autres immobilisations corporelles	2 943	5 520	-2 577	-47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	4 950	5 520	-571	-10
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	5 875	4 887	988	20
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	420 201	66 504	353 698	532
Autres (3)	75 161	49 709	25 452	51
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	39 003	62 357	-23 354	-37
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	540 240	183 457	356 783	194
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	545 190	188 977	356 213	188
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Le Cedre Menuiserie • Agencement

2, rue des Artisans

93180 Moisy-le-Grand

Tél : 01 48 45 12 50

info@menuiserie-le-cedre.com

824 627 780 RCS Bobigny

Le Cedre

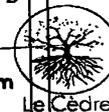


BILAN PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	1 000	9 000	900
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 626		1 626	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	42 563	30 726	11 837	39
SITUATION NETTE	54 289	31 726	22 563	71
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	54 289	31 726	22 563	71
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 015	6 015		
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	346 104	81 627	264 477	324
Dettes fiscales et sociales	126 497	38 129	88 368	232
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	12 285	31 480	-19 195	-61
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	490 901	157 251	333 650	212
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	545 190	188 977	356 213	188
(1) Dont à plus d'un an	490 901	157 251		
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Le Cèdre Menuiserie • Agencement
 2, rue des Artisans
 93160 Noisy-le-Grand
 Tél. : 01 48 48 12 50
 info@menuiserie-le-cedre.com
 824 627 780 RCS Bobigny

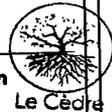


LECEDRE - LE CEDRE
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 27/12/16 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 112 673	500 796	611 877	122
Montant net du chiffre d'affaires	1 112 673	500 796	611 877	122
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		71	-71	-100
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 112 673	500 868	611 806	122
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	351 308	185 351	165 957	90
Variation de stocks	-988	-4 887	3 899	80
Autres achats et charges externes	543 280	264 131	279 150	106
Impôts, taxes et versements assimilés	1 428	148	1 279	862
Salaires et traitements	103 971	13 155	90 816	690
Charges sociales	62 661	6 927	55 734	805
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 771	154	5 617	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 067 431	464 979	602 453	130
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	45 242	35 889	9 353	26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

Le Cèdre Menuiserie • Agencement
2, rue des Artisans
93160 Noisy-le-Grand
Tél : 01 48 15 12 50
Info@menuiserie-le-cedre.com
824 627 780 RCS Bobigny



Le Cèdre

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Handwritten signature or initials.

COMpte DE RÉSULTAT - SUITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 27/12/16 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 242	35 889	9 353	26
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		484	-484	-100
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		484	-484	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-484	484	100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	2 679	4 679	-2 000	-43
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 112 673	500 868	611 806	122
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 070 110	470 142	599 969	128
Bénéfice ou Perte	42 563	30 726	11 837	39

Le Cedre Menuiserie • Agencement
 2, rue des Artisans
 93160 Morsy-le-Grand
 Tél. / 01 48 15 12 50
 info@menuiserie-le-cedre.com
 824 627 780 RCS Bobigny



(3) Dont produits concernant les entités liées
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

LE CEDRE

SAS au capital de 10 000,00 euros

Siège social : 2 rue des artisans 93160 NOISY-LE-GRAND

RCS n°824627780- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 31 mai 2019, les associés de la société LE CEDRE se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 2 rue des artisans 93160 NOISY-LE-GRAND à 09 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur DA SILVA PEREIRA Frederic Joe.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Monsieur DA SILVA PEREIRA Frederic Jose, propriétaire de 200 actions, représentant 200 voix, Président de la société.
- Monsieur DE ANDRADE Antonio, propriétaire de 400 actions, représentant 400 voix,
- Monsieur ROUE Bernard, propriétaire de 100 actions, représentant 100 voix,
- Monsieur SEQUEIRA Armando Luis, propriétaire de 200 actions, représentant 200 voix,
- Monsieur TAVARES DA SILVA Paulo Jorge, propriétaire de 100 actions, représentant 100 voix,

Soit au total 5 associé(s) présent(s), totalisant 1000 Actions sur les 1000 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné MR DE ANDRADE Antonio comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2018.
- Affectation du résultat.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

PS
DDB
RB
FP
AS



Handwritten signature

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2018

L'assemblée générale approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 42 563,02 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 42 563,02 Euros formant un résultat affectable de 42 563,02 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 900,00 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 30 000,00 Euros, soit 30,00 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à partir du ;
- Au report à nouveau pour 11 663,02 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21,00% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2018. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Monsieur DA SILVA PEREIRA Frederic Jose : 4 200,00 Euros. ✓

DDP
P.3
R.3
FR
AS



Signature

- Monsieur DE ANDRADE Antonio : 8 400,00 Euros. ✓
- Monsieur ROUE Bernard : 2 100,00 Euros. ✓
- Monsieur SEQUEIRA Armando Luis : 4 200,00 Euros. ✓
- Monsieur TAVARES DA SILVA Paulo Jorge : 2 100,00 Euros. ✓

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2017 : 20 000,00 €
- Clôture au 31/12/2016 : NEANT
- Clôture au 31/12/2015 : NEANT

Cette Résolution est adoptée à la majorité absolue.

Résolution N° 3 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les associés présents.

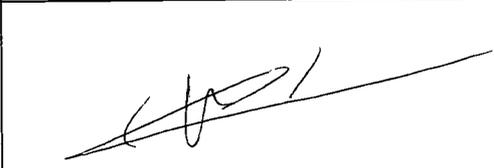
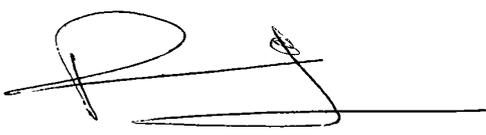
Fait à noisy le grand,
Le 31/05/2019.

A D₂
P.S. FP
AS



Handwritten signature

Signatures des associés :

Monsieur DA SILVA PEREIRA Frederic Jose	
Monsieur DE ANDRADE Antonio	
Monsieur ROUE Bernard	
Monsieur SEQUEIRA Armando Luis	
Monsieur TAVARES DA SILVA Paulo Jorge	